

La charte du diploweb.com

mercredi 7 septembre 2016

Fondé en 2000, le site géopolitique diploweb.com s'attache à respecter les valeurs suivantes : l'expertise, le pluralisme, la transparence et le respect des auteurs.

1. Expert

LE SITE géopolitique *Diploweb.com* a pour objet de mettre en perspective l'actualité internationale par des documents signés de spécialistes français ou étrangers. Diplomates, universitaires, stratèges et consultants offrent des clés pour comprendre le monde contemporain. Ce site met également en ligne [une riche collection de cartes](#). Il présente encore l'actualité des livres, revues et conférences.

Le site géopolitique *Diploweb.com* a été fondé en l'an 2000 par Pierre Verluise, co-proprétaire du nom de domaine et propriétaire de la marque, docteur en géopolitique de l'université Paris-Sorbonne Paris IV, auteur de nombreux ouvrages en plusieurs langues. Son curriculum vitae est accessible en ligne à la rubrique [Directeur](#). Il est conseillé par des [experts d'envergure internationale, dont les noms sont disponibles à la rubrique Conseil scientifique](#).

2. Pluraliste

L'HISTOIRE contemporaine a amplement démontré les risques de la rareté du débat. Dans la seconde moitié du XX e siècle, les modalités de la construction européenne constituent un premier exemple. Durant les années 1985-1991, la pauvreté du débat public à propos de l'Union soviétique en donne un deuxième exemple. Dans les deux cas, cette pratique s'avère singulièrement contre-productive.

Seul le débat argumenté - serein et respectueux d'autrui - peut permettre l'évaluation de l'information, par la confrontation des analyses. Le pluralisme des idées est une garantie de la qualité de l'information des citoyens et une nécessité incontournable pour la démocratie. Par attachement aux valeurs de la démocratie et du pluralisme, ce site propose des contributions défendant des analyses qui peuvent parfois différer, mais dont la mise en corrélation peut être intéressante pour le débat public.

3. Transparent

COMMENT porter crédit à une information sans savoir qui s'exprime ? N'ayant rien à cacher, *Diploweb.com* prend soin de joindre le plus souvent possible une biographie de l'auteur à l'article. De la même manière, les analyses bibliographiques donnent les éléments essentiels de la carrière de l'auteur présenté. Ainsi, vous pouvez savoir "qui écrit quoi". Seule exception à cette règle : quand la sécurité de l'auteur l'empêche de signer. La direction du site assume alors la garantie de la compétence de l'auteur auprès des internautes.

Le *Diploweb.com* ne reçoit jamais d'argent pour les recommandations qu'il fait (livres, revues, conférences) [\[1\]](#).

4. Respectueux des auteurs

LES auteurs bénéficient sur le *Diploweb.com* de relations contractuelles, d'un environnement de qualité et d'une diffusion mondiale de leurs travaux sur un site porteur.

Les internautes qui utilisent le *Diploweb.com* s'obligent à respecter les droits des auteurs. Pour faire une courte citation, ils respectent les règles universitaires. La reproduction de plus larges extraits des documents mis en ligne sur le *Diploweb.com* est suspendue à un accord préalable écrit de l'auteur. Il faut alors prendre contact directement avec l'auteur. Si nécessaire et si possible, la direction du site fait office d'intermédiaire.

Pierre Verluise, Directeur du *Diploweb.com*

Copyright initial 2001, maj. en 2016-Verluise/www.diploweb.com

Devenez un Ambassadeur du Diploweb.com, affichez-le !



Affichez le Diploweb.com pour le faire connaître

Devenez un Ambassadeur du Diploweb.com en imprimant cette affiche de présentation puis en l'affichant dans des lieux stratégiques : classe, CDI, bibliothèque, etc.

Notes

[1] Transparence financière : en juillet 2013, le *Diploweb.com* a reçu pour la première fois une subvention de la Délégation aux affaires stratégiques pour sa participation au rayonnement de la pensée stratégique, à hauteur de 6 000 euros pour l'année 2013. Pour 2014 une subvention de 5 400 euros a été versée. Pour l'année 2015 une subvention de 8 000 euros a été reçue. Pour l'année 2016, une subvention de 8000 euros a été versée.